



PRÉFET  
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR  
CHEF DU TERRITOIRE  
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

## Note de présentation des budgets 2018 du Territoire des îles Wallis et Futuna

### I - BUDGET PRINCIPAL 2018

Comme à chaque préparation d'un acte budgétaire, l'exercice est contraint. Les services ont été invités à présenter leurs propositions à budget constant en 2018 par rapport au budget primitif (BP) 2017. A cet égard, il est demandé aux services de contenir leurs dépenses de fonctionnement afin de dégager les ressources nécessaires pour financer les mesures prioritaires ainsi que les dépenses d'investissement.

Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble du BP 2018 mise en perspective des BP 2017 et 2016.

	EVOLUTION DEPENSES – RECETTES				
	BP 2018	BP 2017	BP 2016	EVOLUTION 2018/2017	EVOLUTION 2018/2016
SECTION INVESTISSEMENT	202 954 950	731 690 395	555 989 122	-72,26%	-63,50%
SECTION FONCTIONNEMENT	3 273 713 112	3 329 553 484	2 953 243 662	-1,68%	10,85%
TOTAL DU BUDGET	3 476 668 062	4 061 243 879	3 509 232 784	-14,39%	-0,93%

**Le budget principal primitif** du Territoire pour 2018 s'établit au total à 3 476 668 062 XPF, dont 202 954 950 XPF en section d'investissement, et 3 273 713 112 XPF en section de fonctionnement. Par rapport au BP 2017, le BP 2018 est en retrait de 14,39 %.

Cette baisse significative s'explique principalement par la diminution de la section investissement (-72,26%). Quant à la section fonctionnement, elle connaît une légère baisse de 1,68 % liée au décroissement.

S'agissant des ressources du Territoire, la principale contribution provient du service des douanes. Les recettes douanières inscrites au BP 2018 s'établissent à 2 373 909 500 XPF, soit 72,51 % du total des recettes de fonctionnement. Par rapport au BP 2017, les recettes douanières connaissent une croissance de +8,32 % (2 191 512 103 XPF en 2017).

Le tableau reprend l'évolution des recettes douanières depuis le BP 2016 :

	BP 2018	BP 2017	BP 2016	EVOLUTION 2018/2017	EVOLUTION 2018/2016
RECETTES DOUANIERES	2 373 909 500	2 191 512 103	2 123 450 000	8,32%	11,79%
BUDGET FONCTIONNEMENT	3 273 713 112	3 329 553 484	2 953 243 662	-1,68%	10,85%
POIDS RECETTES DOUANIERES /	72,51%	65,82%	71,90%	10,17%	0,85%

L'évolution des recettes douanières est en croissance continue depuis le BP 2016 (+10,85%). Désormais, les recettes constituent plus de 70 % des recettes du Territoire.

Concernant les autres recettes examinées en Commission des finances, leur évolution depuis le BP 2016 est retracée dans le tableau suivant :

	BP 2018	BP 2017	BP 2016	EVOLUTION 2018/2017	EVOLUTION 2018/2016
ACTIONS SWAFEPF	55 000 000	47 000 000	43 000 000	17,02%	27,91%
ACTIONS EEFW	45 000 000	54 000 000	75 000 000	-16,67%	-40,00%
ACTIONS BWF	7 650 000	8 500 000	13 000 000	-10,00%	-41,15%
REVERSEMENT EEFW TAXE KWH	66 000 000	66 000 000	60 000 000	0,00%	10,00%
ETAT SUBV FONCT	52 696 897	52 696 897	52 696 897	0,00%	0,00%
AUTRES	11 638 305	7 688 305	15 251 552	51,38%	-23,69%
<b>TOTAL RECETTES NON VENTILE</b>	<b>237 985 202</b>	<b>235 885 202</b>	<b>258 948 449</b>	<b>0,89%</b>	<b>-8,10%</b>

Il convient de préciser que la baisse des recettes de fonctionnement (-1,68%) s'explique par le décroissement. En effet, au titre du BP 2017 était inscrit un montant de 235 295 460 XPF en recettes correspondant aux effets du décroissement. Par ailleurs, la maquette budgétaire n'inclut pas les recettes liées aux retenues de logement qui s'établissaient à 12M en 2017 et 15M en 2016. Par conséquent, le montant total des recettes de fonctionnement est en baisse malgré la hausse des recettes douanières.

Les recettes de fonctionnement résultent également de financements État. Le tableau ci-dessous reprend les principaux dispositifs financés :

	BP 2018	BP 2017	BP 2016	EVOLUTION 2018/2017	EVOLUTION 2018/2016
ETAT PART SERV PENITENTIAIRE	35 523 114	36 885 488	40 277 971	-3,69%	-11,81%
ETAT – PASS MOBILITE ETUDIANT	49 500 000	49 500 000	26 899 103	0,00%	84,02%
ETAT – PARTICIPATION CNDS	33 000 000	32 000 000	34 000 000	3,13%	-2,94%
ETAT – AIDE PERS HANDICAPEES	47 088 000	37 343 040	21 360 382	26,10%	120,45%
ETAT – AIDE PERS AGEES	131 200 000	150 698 760	150 698 760	-12,94%	-12,94%
ETAT – AIDE SOCIALE ENFANCE	35 799 523	35 799 523	25 059 666	0,00%	42,86%
ETAT – PASS MOBILITE FORMATION	7 159 905	7 159 905	6 626 611	0,00%	8,05%
ETAT – PART DESSERT AERIEUNE	164 677 804	164 677 804	164 677 804	0,00%	0,00%
ETAT – AIDE CONTINUTE TERRITORIALE	10 000 000	10 000 000	17 637 625	0,00%	-43,30%

Enfin, les recettes de fonctionnement s'établissent à un niveau permettant de réaliser un virement à la section d'investissement. Ce montant, peut être regardé comme l'autofinancement du Territoire. Le tableau suivant illustre son évolution :

	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT				
	BP 2018	BP 2017	BP 2016	EVOLUTION 2018/2017	EVOLUTION 2018/2016
MONTANT VIREMENT SECTION INVEST	200 954 950	36 440 900	51 662 162	451,45%	288,98%
POIDS AUTOFINANCEMENT / TOTAL RECETTES INV	99,01%	4,98%	9,29%		

Ce surcroît d'autofinancement résulte des effets du décroisement. Concernant le poids de l'autofinancement (99 % des recettes d'investissement), sa hausse résulte de l'absence de financements État inscrits sur le BP 2018 (crédits CNDS/CDD/FEI par exemple). Cela étant, ces crédits seront inscrits ultérieurement au budget supplémentaire 2018.

## **I. SECTION d'INVESTISSEMENT**

La section investissement est essentiellement abondée par un virement de la section de fonctionnement. La ventilation est la suivante :

-200 950 950 XPF correspondant au virement de la section de fonctionnement

- 2 000 000 XPF issus de produits de cessions d'immobilisations.

La faiblesse de l'investissement (section quasiment divisée par 5 entre les BP 2017 et 2018) résulte de l'absence de financements État tels que les subventions du CNDS (365M XPF) ou de transferts d'opérations du Contrat de Développement (CDD – 166,50M XPF) ou du FEI (161,60M XPF) vers le budget du Territoire.

**La répartition des dépenses d'investissement** se ventile de la manière suivante :

### **Fonction 0** – Administration Générale (73 223 615 XPF)

Cette somme inclut les 4 400 000 XPF de remboursement du capital des emprunts BEI (Banque Européenne d'Investissement).

Outre l'acquisition de véhicules et de logiciels et matériels informatiques, du matériel bureautique, des travaux sur les réseaux informatiques, la principale dépense relève de travaux immobiliers pour la rénovation de l'Assemblée territoriale.

### **Fonction 1** – Sécurité Incendie (1 500 000 XPF)

Acquisition de matériel et outillage incendie pour les TP et le SAMPPB.

### **Fonction 2** – Enseignement (802 800 XPF)

Acquisition de mobilier pour le STOSVE à Wallis.

### **Fonction 3** – Culture, jeunesse et sports (17 698 120 XPF)

Concernant la culture, le budget d'investissement ressort à 10 198 120 XPF comprenant des travaux d'aménagement (6M XPF). Enfin, le poste le plus important porte sur le projet de bâtiment d'archives avec un marché public en cours. Au BP 2018, un montant de 2 600 000 XPF est pris en compte. S'agissant du bâtiment, le montant de 15M XPF n'est pas retenu dans le cadre du BP. Cette opération bénéficie également d'un financement État au titre du CDD.

Quant au secteur de la jeunesse et sports, le budget d'investissement s'établit à 9 500 000 XPF contre 375.000.000 XPF au BP 2017. Cette baisse s'explique par l'absence de financements CNDS. En effet, différentes opérations ont été programmées sur le budget 2017. Les investissements réalisés aujourd'hui porte sur l'acquisition de matériel, des travaux sur les bâtiments sportifs. Des projets afférents à la rénovation des espaces sportifs (6M XPF) et à de la maîtrise d'ouvrage (2M XPF) n'ont pas été retenus au titre du BP 2018.

***Fonction 6 – SITAS – (1 682 800 XPF)***

Acquisition de mobilier et d'un photocopieur. Demande d'acquisition d'un véhicule (2,55M XPF) non retenue au titre du BP 2018.

***Fonction 7 – Environnement & TP – (28 634 027 XPF)***

- 10M XPF consacrés à l'électrification à Wallis : il s'agit d'enfourir une ligne haute tension surplombant un réservoir de carburant d'EEWF,

- 5M XPF consacrés à l'électrification à Futuna.

- 2M XPF pour la sécurité routière répartis entre Wallis et Futuna à parts égales.

***Fonction 8 – TP & SAMPPB – (70 518 588 XPF)***

- 3,58M XPF consacrés à la réfection du quai,

- 8,085M XPF consacrés à des travaux de l'aérodrome et la réhabilitation de l'aérogare,

- 23M XPF pour l'aménagement des routes.

***Fonction 9 – AED – STSEE – ECORU – (8 895 000 XPF)***

L'investissement sur ces services est passé de 850 000 XPF à près de 9M XPF. La répartition est la suivante :

- 2,94M XPF pour les AED comprenant l'acquisition d'un véhicule à Wallis,

- 350 000 XPF pour l'acquisition de matériel pour le STSEE.

- 5,60M XPF pour les services de l'agriculture.

**II. SECTION de FONCTIONNEMENT**

Comme chaque année, la plus grande partie du budget du Territoire porte sur la section fonctionnement. Cette année elle représente 94,16 % du budget contre 83,60 % l'an passé. Les éléments marquants sont les suivants :

**I/ CHARGES DE PERSONNEL :**

Afin de rendre compte de l'importance de ce poste de charges ainsi que de son évolution, le tableau récapitulatif fait état de la baisse dudit poste (- 12%) ainsi que de la baisse de son poids relatif dans les dépenses totales de fonctionnement (- 4,5 points) :

	Budget primitif 2017	Budget primitif 2018	EVOLUTION 2018/2017
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	1 442 245 957	1 269 166 482	-12,00%
PART DES CHARGES DE PERSONNEL / BP	43,32%	38,77%	

- Les charges de personnel sont impactées par le décroisement à compter de l'exercice 2018, à hauteur de 180M XPF.

Autre fait notable, les besoins des services en matière de recrutement font ressortir les montants suivants :

- La création de 15 postes pour 50 M.XPF impactant le budget principal, et la création de 4 postes impactant le budget annexe du SPT, correspondant à une dépense de 11 M.XPF.

Le tableau ci-dessous fait ressortir l'impact financier des créations de postes par rapport au BP 2017.

	Budget primitif 2017	Arbitrage Adsup BP 2018	EVOLUTION 2018/2017	NOMBRE DE CREATIONS BP 2018
CREATIONS DE POSTES BUDGET PRINCIPAL	37 837 454	50 847 988	34,39%	15
CREATIONS DE POSTES SPT	0	11 353 592	100,00%	4
TOTAL CREATIONS DE POSTES	37 837 454	62 201 580	64,39%	19

## **2/ ADMINISTRATION GENERALE (SOUS FONCTIONS 01-02-03-04-05-08)**

La fonction 0 administration générale représente un budget de fonctionnement de l'ordre de 1 000M XPF soit un peu moins d'1/3 de la section de fonctionnement. Cette fonction inclut notamment les budgets de fonctionnements d'une partie des services territoriaux sis à l'Administration supérieure (sous fonction 02), l'Assemblée Territoriale (sous fonction 03) et les délégations et régie du tabac (sous fonction 08). Les masses financières concernent essentiellement des charges de personnel au sens strict (rémunérations + cotisations sociales) à hauteur de 405M XPF :

- Administration supérieure (SRE-Fin-Secrétariat générale- RH-Cabinet-Informatique-BBL-SCOPPD) : 185M XPF,
- Assemblée Territoriale : 101M XPF,
- Délégations, RLT et CD : 119M XPF.

## **2/ STOSVE & ENSEIGNEMENT (SOUS FONCTIONS 20-22-23-28) :**

Les éléments marquants du secteur de l'enseignement sont les suivants :

- – 49,50 M.XPF consacrés à la mesure « passeport mobilité volet étudiant », un maintien de la dotation,
- – 155,60 M.XPF consacrés à l'enseignement secondaire,
- – 16,2 M.XPF consacrés à l'enseignement supérieur.

Le tableau suivant reprend ces chiffres et les met en perspective du BP 2017.

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2017	Budget primitif 2018	EVOLUTION 2018/2017
ECD/PASSEPORT MOBILITE ETUDIANTS	49 500 000	49 500 000	<b>0,00%</b>
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	158 799 022	161 800 000	<b>1,89%</b>
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	13 300 000	15 800 000	<b>18,80%</b>
TRANSPORT SCOLAIRE – AIDES FAMILLES ....	114 953 000	111 315 000	-3,16%
<b>TOTAL STOSVE – ENSEIGNEMENT</b>	<b>336 552 022</b>	<b>338 415 000</b>	<b>0,55%</b>

Dans le détail, les chiffres clés sont les suivants :

- - 80 M.XPF – Hébergement et restauration de Lano et Sofala et 57 M.XPF pour le lycée.
- - 87 M.XPF – Transport scolaire terrestre à Wallis (70M XPF) et Futuna (17M XPF).
- - 15 M.XPF – Transport scolaire aérien inter îles.
- - 16,50M.XPF– Bourses à l'enseignement secondaire, de haut niveau et our l'enseignement supérieur.

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2017	Budget primitif 2018	EVOLUTION 2018/2017
HERBERGT/RESTAURATION LANO ET SOFALA	79 200 000	80 000 000	<b>1,01%</b>
HERBERGT/RESTAURATION LYCEE	50 000 000	50 000 000	<b>0,00%</b>
BOURSES POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	10 000 000	10 000 000	<b>0,00%</b>
BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	3 000 000	1 500 000	<b>-50,00%</b>
BOURSES ENSEIGNEMENT/HAUT NIVEAU	5 500 000	5 000 000	<b>-9,09%</b>
TRANSPORT SCOLAIRE TERRESTRE WALLIS ET FUTUNA	87 000 000	87 000 000	<b>0,00%</b>
TRANSPORT SCOLAIRE AERIEN W/F	16 092 000	15 000 000	<b>-6,79%</b>

### 3/ CULTURE (SOUS FONCTIONS (31) :

Les éléments marquants du secteur de la culture sont les suivants :

- – 2,50 M.XPF – Subvention association des femmes,
- – 3,97 M.XPF – Archives

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2017	Budget primitif 2018	EVOLUTION 2018/2017
SITES ET MONUMENTS CULTURELS WALLIS ET FUTUNA	1 010 000	1 630 000	<b>61,39%</b>
SUBVENTION ASSOCIATION DES FEMMES	1 000 000	2 500 000	<b>150,00%</b>
ARCHIVES	0	1 975 000	<b>-%</b>
<b>TOTAL CULTURE</b>	<b>89 060 973</b>	<b>86 841 738</b>	<b>-2,49%</b>

### 4/ JEUNESSE et SPORTS (SOUS FONCTIONS 32-33) :

Outre les recettes liées à l'investissement issues du CNDS notifiées sur l'exercice précédent, le STJS bénéficiera de recettes de fonctionnement du CNDS

- – **33 M.XPF – Subventions accordées par le CNDS.**

En matière de dépenses de fonctionnement, le budget du service est en hausse de 11,35 %. Le tableau ci-dessous de diverses subventions/allocations versées par le service :

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2017	Budget primitif 2018	EVOLUTION 2018/2017
SUBVENTION AU FTDS	3 000 000	3 000 000	<b>0,00%</b>
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT CTOS	2 215 836	2 500 000	<b>12,82%</b>
ALLOCATIONS SPORTIFS EXCELLENCE	0	3 600 000	<b>-%</b>
<b>TOTAL JEUNESSE ET SPORTS</b>	<b>140 620 469</b>	<b>156 586 276</b>	<b>11,35%</b>

### 5/ PROTECTION SOCIALE (SOUS FONCTIONS 51-52-53-54-55) :

Ce volet comprend en premier lieu les aides versées aux personnes porteuses d'un handicap et ainsi que les personnes dépendantes. Par ailleurs, ce volet comprend également l'ensemble des aides destinées aux familles.

Les chiffres clés pour le BP 2018 sont les suivants :

- - 10 M.XPF – Allocations aux 60 M3 d'eau,
- - 35,60 M.XPF – Aide à l'électricité,

- - 9 M.XPF – Transport des accompagnateurs de malades évacués sanitaires,
- - 14,43 M.XPF – Accueil patients et accompagnateurs,
- - 34 M.XPF – Aide aux conjoints retraités,
- - 75,60 M.XPF – Aide sociale à l’enfant,
- - 223 360 M.XPF – Au titre du pacte social (Handicap et personnes âgées).

Le tableau ci-après rend compte de l’évolution des principaux postes de la protection sociale :

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2017	Budget primitif 2018	EVOLUTION 2018/2017
PACTE SOCIALE	210 487 424	223 360 000	<b>6,12%</b>
FAMILLE ET ENFANCE (AIDE SOCIALE ENF-AIDES EAU ELEC)	133 808 000	134 856 000	<b>0,78%</b>
CONJOINTS RETRAITES	34 000 000	34 000 000	<b>0,00%</b>
LOGEMENT SOCIAL	5 800 000	6 800 000	<b>17,24%</b>
LUTTE EXCLUSIONS AIDE MEDICALE (EVASAN)	10 000 000	24 433 600	<b>144,34%</b>
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE</b>	<b>394 095 424</b>	<b>423 449 600</b>	<b>7,45%</b>

Au regard de la croissance du budget de la protection sociale (+7,45%) et de l’inscription d’une nouvelle mesure en faveur des patients et accompagnateurs, ce secteur constitue une priorité du Territoire.

**6/ ENVIRONNEMENT (SOUS FONCTIONS 71-72-73-74-77-78) :**

Le budget du service de l’Environnement est en hausse de 18 M XPF résultant principalement de l’écotaxe.

- – 8 M.XPF – Ecotaxe.

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2017	Budget primitif 2018	EVOLUTION 2018/2017
<b>TOTAL ENVIRONNEMENT</b>	<b>102 033 920</b>	<b>120 213 892</b>	<b>17,82%</b>

**7/INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS (SOUS FONCTIONS 81-82) :**

Les chiffres clés concernant les infrastructures et la desserte sont les suivants :

- - 291,6 M.XPF – Subvention d’équilibre au transport aérien (desserte aérienne inter îles),
- - 320 M.XPF – Budget de fonctionnement des TP,



- - 34 M.XPF – Budget de fonctionnement du SAMPPB.

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2017	Budget primitif 2018	EVOLUTION 2018/2017
BUDGET FONCTIONNEMENT TP WALLIS	220 283 209	179 058 396	<b>-18,71%</b>
BUDGET FONCTIONNEMENT TP FUTUNA	126 135 531	141 017 739	<b>11,80%</b>
BUDGET FONCTIONNEMENT SAMPPB	53 409 753	34 146 181	<b>-36,07%</b>
SUBVENTION EQUILIBRE DESSERTA AERIENNE	300 000 000	291 600 000	<b>-2,80%</b>

Les budgets de fonctionnement des services sont en retrait en raison de l'effet décroisement générant une économie sur les charges de personnel.

Quant aux dépenses d'infrastructure relevant du fonctionnement, les principaux chiffres sont les suivants :

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2017	Budget primitif 2018	EVOLUTION 2018/2017
ENTRETIEN ROUTES ET PONTS A FUTUNA	2 000 000	2 000 000	<b>0,00%</b>
FOURNITURE DE VOIRIE ET ENTRETIEN A WALLIS	5 000 000	10 000 000	<b>100,00%</b>
DEPENSES FONCTIONNEMENT AERODROME	8 375 000	9 765 000	<b>16,60%</b>

#### **8/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (SOUS FONCTIONS 90) :**

Le développement économique constitue une priorité du Territoire. Pour ce faire, différents outils sont mis en œuvre, dont les montants figurant au BP sont les suivants :

- - 5 M.XPF – Aide à la péréquation gaz,
- - 20 M.XPF – CTI – Code territorial des investissements,
- - 16 M.XPF – Fonctionnement – ADIE,
- - 33 M.XPF – Aide à la continuité territoriale,
- - 5 M.XPF – Enquête budget des familles.

Afin d'apprécier la priorité mise sur le développement dès le BP, le tableau ci-dessous fait ressortir des hausses notables sur plusieurs dispositifs :

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2017	Budget primitif 2018	EVOLUTION 2018/2017
AIDE PEREQUATION GAZ – FUTUNA	5 000 000	5 000 000	0,00%
CTI / CODE TERRITORIAL DES INVESTISSEMENTS	7 000 000	20 000 000	185,71%
AIDE A LA CONTINUTE TERRITORIALE	10 000 000	33 412 888	234,13%
ADIE	15 000 000	16 000 000	6,67%
ENQUETE BUDGET DES FAMILLES	0	5 000 000	-%

### **9/ DEVELOPPEMENT – PÊCHE (SOUS FONCTIONS 92) :**

- – 3 M.XPF – Reversement aux pêcheurs de la taxe de carburant.

### **10/ CIRCONSCRIPTIONS (SOUS FONCTIONS 042) :**

- Aucun crédit réservé.

## **II – LES BUDGETS ANNEXES 2018**

A titre liminaire, il convient de rappeler que le Territoire verra l'arrivée du câble TUISAMOA en mars 2018. À cet égard, les investissements ainsi qu'une partie des charges d'exploitation du très haut débit seront financés par le XI ème FED (tranches fixe à hauteur de 14,5M€ de 2018 à 2021 et tranches variables de 4,5M€ entre 2019 et 2021).

S'agissant du décaissement des tranches variables, il s'établit en fonction de l'atteinte d'objectifs. Parmi les indicateurs retenus figure le nombre d'utilisateurs du haut débit (indicateur 1). À ce titre, le nombre d'abonnés doit croître ce qui passe par une démocratisation de l'accès à l'internet en mettant en œuvre une diminution des prix. Par conséquent, l'hypothèse retenue pour le budget annexe du SPT est une baisse de 20 % expliquant la baisse de son budget comparativement à 2017.

### **1./ LE BUDGET ANNEXE du service des postes et télécommunications (SPT)**

Le budget annexe primitif 2018 du SPT s'établit comme suit :

	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2018	BP 2017	EVOLUTION	BP 2018	BP 2017	EVOLUTION
SECTION INVESTISSEMENT	103 400 000	98 500 000	4,97%	103 400 000	98 500 000	4,97%
SECTION FONCTIONNEMENT	684 237 708	746 237 708	-8,31%	684 237 708	746 237 708	-8,31%
TOTAL DU BUDGET	787 637 708	844 737 708	-6,76%	787 637 708	844 737 708	-6,76%

### **A) Section fonctionnement :**

La section fonctionnement est en diminution en raison de moindres rentrées liées aux abonnements internet. Les recettes passent de 560M XPF à 450M XPF. Le montant total des recettes ne baisse pas de 110M XPF en raison de recettes supplémentaires liées à la téléphonie mobile (+60M XPF).

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles ressortent à 581 237 708 XPF alors que les recettes de fonctionnement sont de 684 237 708 XPF. Parmi les dépenses, les charges d'intérêts sur les emprunts contractés auprès de l'AFD et de la CPS WF s'établissent à 5,2M et 6,2M soit 11,4M.

Enfin, parmi les dépenses supplémentaires, on peut notamment faire état de :

- la mesure bas salaires sur exercices antérieurs prise en compte à hauteur de 12 791 966 XPF,
- les créations d'emplois à hauteur de 11 353 592 XPF (4 emplois dont 3 consacrés au THD),
- une assurance obligatoire pour les bâtiments évaluée à 10M XPF.

Pour conclure sur la section fonctionnement, l'écart constaté entre le niveau des recettes et des dépenses, soit 103M XPF fait l'objet d'un virement à la section d'investissement.

### **B) Section investissement :**

Le financement de la section d'investissement repose sur un autofinancement de 99 %, complété par des cessions d'actifs évalués à 400 000 XPF. A partir de ces recettes d'investissement, les postes budgétaires suivants sont financés :

Une part importante est consacrée au remboursement des engagements financiers suite à la mise en place du GSM, pour lequel les remboursements sont comptabilisés dans leur totalité en 2018.

- 45M XPF pour les emprunts GSM. D'une part, le remboursement en capital de l'emprunt contracté auprès de l'AFD représente un montant de 27M XPF. D'autre part, le SPT est tenu de rembourser la CPSWF à hauteur de 18M XPF.

Parmi les projets d'investissement du SPT, les locaux du SPT vont faire l'objet de travaux à hauteur de 37M XPF. Enfin, des véhicules vont être acquis pour un montant de 9M XPF.

### **2./ BUDGET ANNEXE de la stratégie territoriale de développement numérique (STDDN)**

Le budget annexe de la stratégie territoriale de développement numérique (STDDN) a été créé spécifiquement au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour isoler les opérations liées à la mise en place de cette stratégie, dont notamment l'installation du câble numérique sur le Territoire de Wallis et Futuna.

Pour mémoire, ce budget avait intégré les opérations de l'appui budgétaire de l'Union Européenne d'un montant de 2.326.968.973 XPF, soit 19,5 M€. Dans l'attente de la réception des fonds, un prêt court terme est souscrit auprès de l'AFD à hauteur de 1 551 312 620 XPF, soit 13 M€ et enregistré pour une période maximale de 3 ans. Un remboursement anticipé serait envisageable dès le mois de novembre 2018 moyennant le paiement d'intérêts.

Concernant le budget 2018, une nouvelle demande de décaissement à l'AFD est envisagée au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Le montant sera compris entre 300 000€ et 500 000€ (entre 35,79M XPF et 59,66M XPF). Enfin, les crédits inscrits en 2017 seront reportés sur l'exercice 2018.